

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 62

Artikel: Variétés
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248781>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

neige à Boncourt ; Troupe des jeunes à Boncourt ; Fauvette la blonde et brune hirondelle à Boncourt ; In bo de têche ai Boncoë ; 4 lovrous de lundi a soi ai Boncoë ; Dou que ne yelampe boire iun pu que l'âtre ai Boncoë ; Un mariage du 1^{er} dimanche de mai à Boncourt.

240. ANAGRAMME.

Avec les lettres du nom d'un général français qui fit la guerre à son pays, trouver le nom d'un arbre à l'ombre duquel on aime à se reposer.

241. MOT CARRÉ.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les désignations suivent :

- X X X X X 1. — Substance chimique.
- X X X X X 2. — Poète latin.
- X X X X X 3. — Aime à rire.
- X X X X X 4. — Précipice évangélique.
- X X X X X 5. — Vin d'Espagne.

242. CHARADE.

Fuyez les chances du *premier*.
Evitez l'excès du *dernier*.
Et n'éprouvez jamais l'*entier*.

243. MOT EN LOSANGE.

Remplacer les X ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les désignations :

- X 1. — Tête de Lyon.
- X X X 2. — Manie.
- X X X X X 3. — Bûche consumée.
- X X X X X X X 4. — Fleur des champs.
- X X X X X 5. — Code religieux.
- X X X 6. — N'est pas affirmatif.
- X 7. — Fin de Napoléon.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir. 21 mars 1899.

Erratum. — Une erreur s'est glissée dans le dernier N° du *Pays du Dimanche*. Sous la rubrique « *Récréations du Dimanche* » n° 237 Acrostiche, l'ordre des définitions n° 4 et 5 doit être intervertu.

LETRE PATOISE

Enne hichtoire di bon véye temps.
Ai y aivait enne fois in pouère véye hanne chi véye, chi véye, qu'an craya que la bon Duë l'avait rébiai. Son visaidge était chi sa qu'in bo' ; ai l'était en l'aigouenié ai y aivait à moins dous djioués. Le tiurié que venié le vourére aipré qu'ai y eu bayié tot ses droits, demandé en sa baichatte c'ment vait le père ? C'â b'intôt lai fin, chire, qu'elle dié : ai n'veut pe pessai lai neu. — Dé aye ! dié, le dgindre, pou cte fois, c'a fini : ai ne veut piepe allai en lai neu, c'adje dâ hié qu'ai gargonéye dinche. Ai farait pare nos précautions pou l'enterri sainmedi, vu lai besaingne que prèse.

Voili note hanne que pait pou s'en allai in-

vitai ses poirents en l'enterrement pou sainmedi es heutes di matin. Tain ai feu l'avi, lai fanne allé tieudre des pommes, pou faire des begnats pou les invitais. Elle était chu le pommer, tain le mérre de lai commune pessé : « Cment vait le père dié-t-é ? — Ai l'a quasiment pessai ; en l'enterre sainmedi es heutes, Tain elle eut fini de tieudre ses pommes, elle ralé vouère son père, qu'elle craya troval mouë, main, c'ment ai raincoyai oncoué, elle s'en allé faire sai moirandine. Par voi les ché, son hanne rentré, et dâ chui lai pouëtche ai demandé : « A-ce fini ? — Poncoué : ai gargonéye aidé » Ai moirandenne, ai pe, ai l'aleinne se couthié. Le lendemain tot à matin, c'â l'hanne que s'revoyé le premiè ; son bâ père vétie oncoué. Ai s'coué sai fanne : « Dis voutière Mairiè ! ai n'en veut pe fini ! que fait' faire ? — Oh ! ai n'veu pe pessai lai djiouennai pourchur, ai pe, le mérre ne s'veu pe opposai qu'en l'enterreuche demain, vu que lai bésengne presse. An on bin dinche fait pou le père Mathieu, qu'à mouë droit tain en mouéchenait. » Ai déjûnenne, ai peu ai l'aleinne traivayé en lai fin ; à médi, ai r'venienne — le véye n'était poncoué mouë, sai goergerge entreuvié léchai aidé pessai son siouèche. Ai nonnenne, ai peu ai r'paichenne. Es ché, ai réchepirai oncoué ! Le dgindre était es cent cös : « Eh ! mon Duë ! que v'lan nos faire ? » Ai s'en vaint troval le mérre ; ai io proméché de siouère les oeuyes, ai pe de bayié tot de mainme son consentement pou l'enterri le lendemain. Lesoi, ai s'couthenne c'ment lai vouaille. Tain ai se révoyenne, le pouère véye n'ép'poncoué mouë, c'était poëtchain le djioué de l'enterrement ! ! ! ! Ai se demandaint çò qu'ai v'lin faire ! Nos ne serin pu contremaintai tu les dgens qu'aiemengant dje de veni. En effet les fannes des pu pré poirents airivenent lai tête tieuvié d'in grand voile, les hanne ai-vo ios vestes de drai. L'hanne et lai fanne puérint ; ai ne saivin c'ment echpliquai lai tchose. « Nos n'airins pe crayu qu'ai v'la durié chi long-temps, tot le monde airait fait c'ment nos ! » Les invitai s'en v'lin rallai tot capous, main le dgindre ios dié : « Nos v'lan tot de mainme cassai enne crôte ; mai fanne é fait des begnats, nos en v'lan prolitai. » Les fannes alevinent tchaimpait in cò d'oeuye dain lai tchaimbre di véye. Ai se diun ienne l'âtre : « an dirait avoi enne pompe que n'é pu d'ave » Ai s'entaleinne pou maindié les begnats, « Ah ! c'â le père que s'r'ait content s'ai nos voyai : ai les aïnnait bin d'son vétiau, main son toué a pessai mitenain, ai n'en v'pu j'mais maindié. » Lai hanne rempiachait aidé ios voires de citre ! ai l'etin bimtôt achi djiouyeux qu'en enne nace, tain enne véye fanne qu'était d'moirai voi le moribond, crié pui lai senétre : « ai la pessai ! ai la pessai ! » Ai se coigènne tus ; les fannes se ieuvenent pou allai vouère. Ci cò, ai l'étai bin mouë ; ai aivait piakai de gargonéye. Le pouère véye avait m'a tchoisi son houere ! Euche-t' oncoué attendu enne boussaie. Lai baichatte ai pe l'dgindre ne puérin pu, ai l'etin tranquilles mitenain. Ai diu : « nos saivin bin que colo ne poéyait pe durié, s'ai s'étais pié décidai ste neu pessai, colo n'airait pe fait tot ci déraingement pour ran. C'â tot de mainme, en l'enterri iundi. » Les invitai, tu aivetchis di djioué de l'enterrement s'en revéenant en djasaint de laifaire, content tot de mainme d'avoï pouy cassai enne crôte, ai pe boire de bon citre.

Tain ai feune l'avi, l'hanne et lai fanne se ravouéennent. Lai fanne dié : « Ai farait tot pairié r'faire douë très begnats ; — Eh ô ! dié l'hanne, main ai ne farait pe que colo airriveauche tot les djioués ! »

Lai véye fanne de Tchervenez.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Chermolle-Asuel. — Assemblée paroissiale le 12 à 3 h. pour s'occuper des réparations à faire au presbytère et arrêter le budget.

Courtémache. — Assemblée paroissiale le 12 à 2 1/2 pour passer les comptes et voter le budget.

Courtedoux. — Le 12 à 12 1/2 pour nommer une institutrice et statuer sur un achat de terrain.

Montenol. — Le 12 à 2 h. pour passer les comptes.

Vieques. — Le 12 à 2 h. pour s'occuper des établissements de la 3^e anné scolaire et de l'école complémentaire, passer les comptes de 1898.

— Assemblée bourgeoise de suite après pour adjuger la garde des troupeaux, construire des chemins etc.

Bressaucourt. — Le 19 à midi pour voter un règlement d'impositions, réviser le règlement de jouissances des cantons, statuer sur une liste de dégrèvement etc.

Cote de l'argent

du 8 Mars 1899

Argent fin en grenailles. fr. 103. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. — le kilo.

Variétés

Il paraît que les chevaux ont aussi mal aux dents. Un dentiste américain, qui manque de clients, a eu l'ingénieuse idée de visiter les haras et de démontrer aux propriétaires combien leurs chevaux seraient plus dociles si leurs dents cariées étaient extraites ou plombées. L'idée a pris, et les affaires du dentiste entreprenant vont bien maintenant. Seulement, il s'est déjà trouvé des imitateurs.

Les voleurs chinois sont une race au moins originale. Avant de pénétrer dans un appartement, ils brûlent devant le trou de la serrure un ingrédient dont la fumée produit des effets narcotiques à toute personne dans l'appartement où ils veulent opérer. Les victimes entendent tout, mais ne peuvent rien faire. Le seul antidote contre ce charme est l'eau froide. C'est pourquoi les Chinois riches en ont toujours au chevet de leur lit.

L'éditeur : Société topographique, Porrentruy.